

2 Politique

Dialogue national/Comité ad hoc paritaire (majorité-opposition)

Le règlement intérieur en discussion aujourd'hui en plénière

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

L'instance décisionnelle du comité ad hoc paritaire se penche, aujourd'hui, sur l'examen et l'adoption de certains points qui n'ont pas fait l'unanimité au sein des groupes de travail. Ces derniers ont, à leur niveau, rédigé les textes du règlement intérieur et le code de bonne conduite.

LES travaux des trois groupes constitués par le comité ad hoc paritaire relatif au dialogue national inclusif et sans tabou prôné par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, se sont achevés, hier, au Radisson Blu. Après moult réflexions et discussions, les différentes parties prenantes ont élaboré et pré-adopté le règlement intérieur et le code de bonne conduite devant servir de base pour les dites assises. Ces documents réalisés de commun accord entre la majorité et l'opposition ont tout de même connu des points d'achoppements qui seront en discussion, aujourd'hui, à la grande plénière, instance décisionnelle.

Au nombre de ces points de divergences on note, au niveau du code de bonne conduite, l'introduction de certaines expressions. Selon une source autorisée, la majorité n'a, par exemple, pas marqué son assentiment sur l'expression "violences liées à la crise post-électorale". Une objection acceptée par le camp d'en face qui a, tout en reformulant, relevé le fait de la fracture sociopolitique qui a eu lieu au terme du scrutin du 27 août dernier. De manière unanime, des expressions consensuelles ont finalement été trouvées. S'agissant du règlement intérieur, des points de désaccords demeurent également. Principalement la question de la valeur des actes issus de ce dialogue. Un sujet sur lequel, selon les représentants de l'opposition, la majorité ne s'est pas encore clairement positionnée. Ainsi, la rédaction et l'adoption de cet élément



Jonathan Ndoutoume, porte-parole de DN et membre du comité ad hoc paritaire.



Une vue des membres du bureau du comité ad hoc paritaire.



Une phase des travaux.

nime, des expressions consensuelles ont finalement été trouvées. S'agissant du règlement intérieur, des points de désaccords demeurent également. Principalement la question de la valeur des actes issus de ce dialogue. Un sujet sur lequel, selon les représentants de l'opposition, la majorité ne s'est pas encore clairement positionnée. Ainsi, la rédaction et l'adoption de cet élément

"trouvera sa solution au niveau de la plénière de ce jour", a indiqué Jonathan Ndoutoume Ngome, porte-parole de Démocratie nouvelle (DN). Autre couac, la mise en place du secrétariat technique et financier. Pour la majorité, a-t-on été informé, il s'agit d'une équipe de fonctionnaires envoyés par la Primature en vue d'aider dans les questions de logistique et de finances. Selon le rapporteur

opposition du groupe 1, "nous acceptons qu'une équipe de fonctionnaires soit adjointe au dialogue mais, en même temps nous refoisons le terme secrétariat". Il poursuit en expliquant que, "le secrétariat doit être composé à parité. Et donc, nous ne voyons pas très bien l'implication, notamment des fonctionnaires. Et nous avons dit que, à cause de la méfiance qui règne aujourd'hui entre l'opposition et la majorité,

nous préférons que le secrétariat dénommé comme tel pour les tâches administratives pendant le dialogue soit assuré de manière paritaire". Non sans relever que ces questions de logistique et de finances pouvaient être introduites dans le comité d'organisation, "quitte à donner l'appellation de commission..." Par ailleurs, un certain nombre de partis politiques avaient énoncé des préala-

bles pour la bonne tenue de ces assises. Parmi eux, DN de René Ndemézo'Obiang qui avait sollicité entre autres, la nécessité d'une médiation par une personnalité africaine, la décripation politique, l'adoption d'un texte qui stipule que les décisions issues du dialogue seront "immédiatement exécutoires et engageront toutes les parties", etc. Des mesures de décripation que le porte-parole dudit parti n'a pas manqué de justifier.

"Nous avons posé le problème de la médiation parce que, les deux camps font preuve de méfiance. Cette proposition vise donc à faciliter la recherche du consensus, de la confiance entre les deux parties. Cela a aussi valeur de témoignage. Il nous faut un témoin international par rapport aux engagements que chaque camp prendra face aux conclusions du dialogue", a mentionné Jonathan Ndoutoume Ngome qui a affirmé que lors des travaux, le principe de la présidence du dialogue et de la médiation a été retenu dans le règlement intérieur.

De la nécessité d'une communication irréprochable !

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

APRES la phase des consultations, le dialogue national inclusif et sans tabou, prôné par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, est entré dans une nouvelle étape de ses préparatifs. Il s'agit de celle concernant les travaux du comité ad hoc paritaire (majorité-opposition). Une structure officiellement chargée de réfléchir sur la forme à donner à ce projet présidentiel dont la date et le lieu demeurent encore non déterminés. Cette étape court désormais à sa fin (lire par ailleurs). Depuis lors, plusieurs voix s'élèvent, qui de manière officielle, qui officieusement à travers les réseaux sociaux, pour s'insurger contre la manière dont les choses sont conduites. D'aucuns interprétant même la composition du comité ad hoc

comme étant une volonté manifeste des acteurs politiques d'écarter certaines catégories sociales dans le déroulement dudit dialogue. Ce qui compromettrait d'office, si tel était le cas, son caractère inclusif. Récemment encore, plusieurs structures se réclamant de la jeunesse, ont rivalisé d'arguments pour interpellier, voire menacer, la classe politique impliquée dans l'organisation du dialogue initié par le chef de l'Etat. Parmi elles, la Concertation de la jeunesse gabonaise (CJGA) ou le Front uni des jeunes de l'opposition (FUJO). L'une et l'autre revendiquant le droit de porter la voix des jeunes Gabonais à ces prochaines assises. Ces inquiétudes ont sans doute été renforcées par les critiques, sur fond de réserve, émises par l'un des membres dudit comité ad hoc paritaire, le président de l'Alliance pour le changement et le renouveau (ACR),

Bruno Ben Moubamba, par ailleurs vice-Premier ministre. Sur sa page facebook en effet, ce dernier n'a pas manqué de dénoncer "la colonisation du débat national par les barons du système PDG (Ndlr : Parti démocratique gabonais) tapis au cœur du pouvoir et réfugiés dans l'opposition". Tout en s'interrogeant sur l'absence des jeunes dans l'entité chargée de préparer le dialogue. Beaucoup ont justifié ces sorties comme étant la conséquence d'une mauvaise communication ayant entouré non seulement la composition du comité ad hoc paritaire (majorité-opposition), mais aussi la nature des missions à lui assignées. D'où les soupçons et autres critiques de la part de ceux qui, inquiets, craignent de ne pas pouvoir prendre part au dialogue tant attendu par ses adeptes. Au point où, le ministre d'Etat en charge du Dialogue politique, Francis



Emmanuel Issoze Ngondet, président du comité ad hoc paritaire (majorité-opposition).

Nkea, s'est senti obligé de donner un point de presse pour tenter de les rassurer. Une fois de plus, le gouvernement a dû réagir, alors qu'il aurait pu anticiper en déclinant, avec insistance, tous les contours relatifs aux critères de choix des membres de cette structure ainsi

que ses missions... Au moment où on s'appête à amorcer de nouvelles étapes, sans doute davantage importantes, il serait judicieux d'améliorer la manière de communiquer sur le dialogue national inclusif et sans tabou. De sorte à éviter de mauvaises interpréta-

tions et autres incompréhensions, telles que celles enregistrées jusque-là. Il s'agit ici d'instaurer une sorte de transparence consistant à dire clairement et de manière officielle ce qui est fait et à quelles fins. D'aucuns, dans l'opinion, estiment être en droit de savoir désormais avec précision les vrais objectifs visés par ces assises, leur statut juridique, la nature, la liste des participants (le moment venu), le format arrêté quant à leur déroulement, etc. En un mot, il est dorénavant nécessaire de mettre en place une communication irréprochable, c'est-à-dire susceptible d'anticiper tout soupçon et tout malentendu. Une telle approche aura inévitablement le mérite de donner une certaine lisibilité au dialogue national voulu "inclusif et sans tabou" par le numéro un gabonais.